



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

protection des lieux de culte

Question au Gouvernement n° 1792

Texte de la question

PROTECTION DES LIEUX DE CULTE

M. le président. La parole est à M. Thomas Rudigoz.

M. Thomas Rudigoz. Monsieur le ministre de l'intérieur, vendredi 15 mars, un Australien de 28 ans, militant d'extrême-droite se revendiquant du suprémacisme blanc, a ouvert le feu dans deux mosquées de Christchurch, en Nouvelle-Zélande, arrachant cruellement à la vie cinquante fidèles musulmans âgés de 3 à 77 ans.

Pour faire suite à l'hommage rendu hier par le président de notre assemblée, Richard Ferrand, je tenais à mon tour, au nom de mes collègues parlementaires, à exprimer notre vive émotion face à cet attentat monstrueux et inhumain. *(Applaudissements sur tous les bancs.)*

Nous témoignons notre profonde solidarité aux proches des victimes, au gouvernement et au peuple néo-zélandais, ainsi qu'à la communauté musulmane partout dans le monde.

Jamais un attentat terroriste visant les musulmans n'avait été aussi meurtrier en Occident. Après l'attaque, vous avez réagi, monsieur le ministre, avec force et célérité en appelant les préfets à la plus grande vigilance, et en renforçant la surveillance des lieux de culte dans tout le territoire national.

Nous devons lutter contre le terrorisme sous toutes ses formes, de quelque obédience qu'il soit.

Il y a un mois, face à la recrudescence d'actes antisémites, le Président de la République a annoncé, devant le Conseil représentatif des institutions juives de France, sa volonté de dissoudre certains groupuscules extrémistes. Cette volonté a d'ailleurs été confirmée ce matin lors du Conseil des ministres.

C'est dans cet esprit qu'en octobre dernier, j'avais saisi le Premier ministre, avec soixante-treize de mes collègues, pour obtenir la dissolution d'un groupuscule d'extrême-droite bien connu. Ce problème fait aussi l'objet de la plus grande attention de la part de notre commission d'enquête parlementaire sur la lutte contre les groupuscules d'extrême-droite, dont les travaux sont en cours.

Dans ce contexte lourd de menaces et d'angoisses, pouvez-vous, monsieur le ministre, rassurer les musulmans de France en indiquant les mesures que vous avez prises pour leur permettre d'exercer leur culte en paix et en sécurité ? *(Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM, MODEM et UDI-Agir.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Christophe Castaner, ministre de l'intérieur. Monsieur le député, le Gouvernement s'associe évidemment à

l'émotion suscitée par l'attentat meurtrier que vous avez évoqué. Vous l'avez dit, nous avons réagi immédiatement. J'ai demandé la protection de l'ensemble des lieux de culte, pour prévenir le risque du mimétisme, mais aussi celui que quelques esprits malades ne cherchent à venger les victimes.

Toute attaque, toute violence, quelles que soient les personnes visées, et quel que soit leur choix religieux, doit être fermement combattue. Nous avons empêché, depuis deux ans, trois attentats projetés par l'ultra-droite. Dans les trois cas, la tentative visait des lieux de culte, plus précisément des mosquées.

Tous les lieux de culte doivent être protégés. Je le dis fermement : en 2019, personne ne doit avoir peur à cause de son choix religieux.

Comme vous l'avez dit, monsieur le député, le Conseil des ministres a adopté ce matin ma proposition de dissoudre quatre associations qui pratiquaient un prosélytisme pro-djihad : le Centre Zahra France, la Fédération chiite de France, le Parti antisioniste, et France Marianne Télé.

Mais, comme vous l'avez dit également, le président de la République m'a aussi demandé d'étudier la possibilité de dissoudre quatre associations issues de l'ultra-droite : Bastion social, Blood and honour, Hexagone et Combat 18. La procédure est engagée. Je sais, monsieur le député, que vous nous aviez saisi, et je connais votre attention particulière à ce sujet.

Il nous faut aussi aider les lieux de culte et les mosquées. C'est la raison pour laquelle nous avons accompagné quatre-vingt-quinze projets, en mobilisant plus de 1,5 million d'euros afin que la sécurité de ceux qui ont choisi la religion musulmane soit garantie en France, comme celle de tous ceux qui pratiquent d'autres religions. (Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.)

Données clés

Auteur : [M. Thomas Rudigoz](#)

Circonscription : Rhône (1^{re} circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1792

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 mars 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [21 mars 2019](#)